



6^e E-RALLYE MONTE-CARLO
(22^e RALLYE MONTE-CARLO ZENN)
26 au 30 OCTOBRE 2022

Date : 21 Octobre 2022

Time : 16h30

Subject : COC COMMUNICATION No.1

Document No: 3.1

From : *The Clerk of the Course*

To : *All competitors/ Crew Members*
Number of page 2 - Attachments (5 documents)

1. Traversée des villages à 30 km/h
Voir document Tripy
2. Rappel : Il est interdit à l'équipage, sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course de recevoir de l'extérieur des informations sur l'emplacement des contrôles secrets sur une Spéciale de Régularité.
3. Pour des raisons de sécurité, aucun stationnement des concurrents et assistance, empiétant sur l'accotement ainsi que sur la chaussée, ne sera autorisé à proximité des Spéciales de Régularité ainsi que sur l'entièreté de l'itinéraire.
4. Dans les Parcs Fermés de Valence et Monaco, le véhicule doit rester ouvert et les clés doivent être déposées au Commissaire Parc.
5. Le jeudi 27 octobre 2022, avant le départ de la S.R.7, un arrêt est proposé pour la distribution de la célèbre tarte aux pommes de la « Remise à Antraigues sur Volane ».
6. Plan d'accès aux Terrasses du Soleil
Voir document joint
7. Plan d'accès à la zone de ravitaillement en Hydrogène
Voir document joint
8. Plan des bornes de recharges en Principauté de Monaco
Voir document joint
9. Le cocktail du samedi soir au Salon Belle Epoque de l'Hôtel Hermitage ainsi que le déjeuner de Gala du dimanche midi au Yacht Club sont réservés uniquement à l'équipage (Pilote et Copilote).
Des personnes additionnelles peuvent y assister sous réserve de places disponibles et du paiement de :
Cocktail dinatoire Salon Belle Epoque – Hôtel Hermitage : 140 €/pers
Déjeuner de Gala – Yacht Club : 150 €/pers
Réservation auprès du secrétariat du rallye : mkraemer@acm.mc